

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	41
Représentés	2
Absent	0

Votes	
Pour	33
Contre	0
Abstention	10
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 15 avril 2026

Le mercredi 15 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le jeudi 09 avril 2026, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : Monsieur Youssef AHRICA, Monsieur Robin ALBERT, Monsieur Joséphin ANDRIANTAFIKA, Monsieur Thierry BALIAS, Madame Annick BALLEREAU, Monsieur Matthieu BAUHAIN, Madame Malika BENKAHLA, Madame Malika BENLARBI, Monsieur Kristian BOLLE-DALLIAH, Monsieur Aziz BOUGRASSA, Madame Hamida BOUGUEROUA, Monsieur Julien BOURVEN, Monsieur Laurent CHASSAY, Madame Stéphanie CHENU, Monsieur Vasco COELHO, Madame Rachel COHEN, Monsieur Frédéric DRUART, Madame Martine FOURNIAUD, Madame Amandine FRANCISOT, Monsieur Karim GARROUT, Madame Danièle GAULIER, Madame Bénédicte HACHE, Monsieur Ali ID ELOUALI, Madame Lucie LANTERNIER, Madame Nathalie LAZIC, Monsieur Jordan MADIANDE, Monsieur Henrique MARQUES, Madame Sushma OSTERMEYER, Monsieur Tonino PANETTA, Monsieur Yannig PONS, Monsieur Franklin Lambert POUUDY, Monsieur Katiana RENE, Madame Delphine ROQUES, Monsieur Hamid SAIDJI, Madame Bénédicte SALLAM LEMOINE, Madame Claire SAMARCQ, Madame Hacès SASU, Monsieur Billy SOMSOUK, Madame Zahia TAZAMOUCHT, Monsieur Moustapha THIAM, Madame Ahlem ZENATI,

Étaient représenté-e-s :

Madame Céline BEAURY pouvoir à Monsieur Jordan MADIANDE
Monsieur Alain OMRANE pouvoir à Monsieur Ali ID ELOUALI

Étaient absent.e.s :

Secrétaire de séance :

Bénédicte SALLAM LEMOINE

O B J E T

DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS A LA MISSION LOCALE - ORLY - CHOISY-LE-ROI - VILLENEUVE-LE-ROI - VILLENEUVE-SAINT- GEORGES - ABLON - SUR-SEINE (MLOCVA)

**DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS A LA MISSION LOCALE - ORLY -
CHOISY-LE-ROI -VILLENEUVE-LE-ROI - VILLENEUVE-SAINT- GEORGES -
ABLON -SUR-SEINE (MLOCVA)**

Monsieur le Maire fait connaître qu'à la suite des élections municipales du 22 mars 2026, il convient de désigner deux représentant-e-s de la Ville à l'association MISSION LOCALE ORLY/CHOISY-LE-ROI/VILLENEUVE-LE-ROI/VILLENEUVE -SAINT-GEORGES /ABLON-SUR-SEINE.

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Monsieur Tonino PANETTA,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-33,

Vu les statuts modifiés du 12 septembre 2023 de l'association MISSION LOCALE ORLY/CHOISY-LE-ROI/VILLENEUVE-LE-ROI/VILLENEUVE-SAINT-GEORGES/ABLON-SUR-SEINE,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Désigne à la majorité absolue des voix, les deux représentants à l'association Mission Locale Orly /Choisy-le-Roi /Villeneuve-le-Roi/Villeneuve-Saint-Georges/Ablon-sur-Seine.

Sont élus représentants :

1. **Malika BENKAHLA**
2. **Henrique MARQUES**

Monsieur **Tonino PANETTA**, Maire de Choisy-le-Roi est membre de droit.

ARTICLE 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 15 avril 2026

Pour extrait conforme,
Monsieur Tonino PANETTA
Maire

AR Préfectoral

le 16/04/2026

Acte Excéutoire sous référence :

094-219400223-20260415-DEL26062H1-DE